



## 28 mars 2020 – Mesures COVID-19

Bonjour chers collègues,

Nous terminons cette première semaine de confinement et vous êtes nombreux à vous être portés volontaires pour accueillir les enfants des « professions prioritaires » dans les écoles.

**MERCI à tous ceux qui ont pu s'organiser** pour venir dans les écoles et le feront de nouveau la semaine prochaine.

Voici quelques retours suite à toutes les questions qui nous sont remontées régulièrement.

### Pour les écoles du sud :

#### La période des 15 jours de vacances :

Il n'est pas prévu de faire appel aux enseignants. La province en collaboration avec les communes va s'organiser pour que les organismes de centres de vacances puissent accueillir les enfants des personnels prioritaires dans les écoles d'accueil.

#### La continuité pédagogique :

Il est demandé aux enseignants de rester en contact (internet, téléphone) avec leurs élèves selon les possibilités et dans les limites des règles de confinement afin de pouvoir estimer les avancées du travail donné et de faire remonter les difficultés. Un courrier conjoint de la DENC et de la Province Sud vous a été adressé. Des informations pour les parents, des documents et activités pour les élèves sont accessibles sur le site de la DENC et des émissions de télévision à but éducatif sont d'ores et déjà disponibles sur la France 4 et dès la semaine prochaine sur NC 1<sup>ère</sup>.

### Pour les écoles du nord :

Un mail ainsi qu'un guide décrivant les objectifs de la continuité pédagogique et comment les mettre en œuvre ont été envoyés aux directeurs d'école qui sont chargés de transmettre à leurs enseignants. L'enquête sur le diagnostic des capacités réelles de communication des familles afin d'adapter les dispositifs de continuité pédagogique est à faire remonter à la province **avant le 03 avril 2020**. Dans un autre mail, sont jointes les attestations de déplacement dérogatoire et de continuité pédagogique.

Actuellement seule l'école Téari accueille des enfants (9 cette semaine) et les écoles de Poindimié et Koumac restent en alerte. Il en est de même pour tous les autres directeurs d'écoles avec qui la DEFIJ est en contact.

Pour les vacances, l'Ecole Téari va continuer à ouvrir avec la directrice et des enseignants, tous volontaires, auxquels vont s'adjoindre les éducateurs sportifs et culturels de la PN.



## Pour les écoles des îles :

La direction de l'enseignement des Îles Loyauté a transmis ses directives aux directions d'école, à qui il est demandé de les relayer auprès des enseignants.

Depuis le 24 mars, il est demandé aux enseignants de rester en confinement chez eux pendant une durée de 15 jours. De ce fait, toutes les écoles sont fermées (plus de permanence). Les directeurs doivent rester joignables par mail et par téléphone.

Certaines écoles ont été identifiées pour accueillir des enfants des personnels prioritaires. Il s'agit des écoles situées à proximité des centres médicaux tels que les écoles de Wé, de Xepenehe, de Atha, de Tadine et pour Ouvéa, de Lékine. **Mais ceci est une mesure préventive puisque pour l'heure, aucune requête n'a encore été émise dans ce sens** mais il est demandé aux directeurs et aux enseignants qui se sont portés volontaires dans ces écoles de se tenir prêts et à l'écoute. Une organisation sera alors mise en place.

## Listes d'aptitudes PE :

Par ailleurs, pour répondre à ceux qui nous ont interrogés, **la date limite de dépôt** des dossiers pour les différentes listes d'aptitude PE (normale, spéciale, hors classe) **est repoussée**. On vous informera de la nouvelle date dès que la DRHFPNC nous aura informés.

## Infos pratiques :

**Les services des ressources humaines des provinces tournent à effectifs réduits.** Il leur est difficile pour le moment de vous transmettre les justificatifs demandés dans les dossiers de candidature de listes d'aptitude. Vous pouvez attendre un peu avant de les leur demander et avant d'envoyer vos dossiers de candidature complétés.


**Par contre, comme cette période de confinement est propice pour préparer votre dossier, faites-le, et envoyez-le-nous par mail pour que l'on vérifie que le dossier est bien complet.**

**PROTEGEZ-VOUS ET RESPECTEZ LES CONSIGNES DE CONFINEMENT  
POUR VOTRE SECURITE ET CELLE DE TOUS.**

***Restez mobilisés et  
n'hésitez pas à nous  
contacter, si vous avez des  
interrogations, voire des  
inquiétudes.***



SECTEUR ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
**Christophe DABIN, Larissa THONON et  
Cédrik SANGARNE**

 GSM : CD : (687) 77.94.45 / LT : (687) 700 352  
(687) 41.03.00 - FAX : (687) 41.03.10



 CD : christophe.dabin@utcfecgc.nc  
LT : enseignement-primaire@utcfecgc.nc

 Complexe Commerciale LA BELLE VIE 224, rue Jacques  
Iekawe PK6 BP 30 536 - 98895 NOUMEA CEDEX